

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD GESTION FLEXIBLE

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0011310598 - A

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum, une performance supérieure au taux €STR capitalisé majoré de 3,00% au travers d'une gestion flexible sur différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises...). L'objectif de volatilité annualisée, sur l'horizon de placement recommandé, est inférieur à 5%. Ces objectifs de performance et de volatilité peuvent ne pas être atteints dans certaines circonstances de marché.

Politique d'investissement : L'allocation entre les différentes classes d'actifs se veut flexible et vise à profiter des tendances haussières et baissières. Le FCP peut s'exposer, via des positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés) sur toutes zones géographiques (y compris les pays émergents), sur tous secteurs, toutes capitalisations boursières (y compris les petites et moyennes capitalisations), tous types de dettes (y compris les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes : « CoCos »), sur toutes qualités de crédit (y compris les titres à caractère spéculatif) et sur toutes devises (y compris des devises émergentes).

Les marges de manœuvre sont les suivantes (gestion en exposition) :

- Exposition nette actions : [-50% ; + 50%]
- Exposition nette obligations d'émetteurs privés : [-50% ; + 50%] dont : [-10% ; +10 %] en obligations convertibles contingentes (« CoCos »).
- Exposition nette obligations d'Etat : [-100% ; + 100%].
- Sensibilité taux : [-5 ; +8].
- Devises : [-100% ; + 100%].
- TCNs d'émetteurs publics ou privés : jusqu'à 100% de l'actif net.
- OPCs de toutes classifications : maximum 10% de l'actif net.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis

Le processus d'investissement comprend 4 étapes :

- 1) Identification et suivi des thèmes d'investissement présentant selon nos analyses économiques et fondamentales un potentiel de gain à moyen ou long-terme
- 2) Implémentation des thèmes d'investissement via des titres vifs ou des dérivés identifiés comme étant les plus appropriés.
- 3) Optimisation des points d'entrée et de sortie en s'appuyant sur des modèles propriétaires de détection et de suivi de tendance.
- 4) Dans le cadre de la gestion ESG, l'équipe de gestion procède à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Le taux d'analyse extra-financière des investissements de l'OPC est supérieur à 90%. L'analyse ESG des titres vifs se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises suivies et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables de chaque valeur suivie établissent une note ESG interne. Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les risques susceptibles d'affecter la durabilité des entreprises ou « Sustainability Risks » (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses) ainsi que les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou « Principal Adverse

Impacts » (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets) c'est-à-dire tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital (WACC) pour la gestion Actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire. De plus, une notation extra-financière pondérée des facteurs E, S et G est utilisée pour comparer la performance ESG des titres vifs en portefeuille à leur univers de référence. Les analystes-gestionnaires en charge de la poche actions s'assurent, pour cette composante, du maintien d'une notation ESG externe supérieure à la note moyenne de l'indice MSCI World Developed après élimination des 20% plus mauvaises valeurs. Les analystes-gestionnaires s'assurent, pour la partie obligataire corporate (financier et non financier), du maintien d'une notation ESG externe supérieure à celle d'un indice composite constitué à 90% du ICE BofA Euro Corporate (financières et non-financières) et à 10% du ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield (non-financières exclusivement) après élimination des 20% plus mauvaises valeurs. La méthodologie utilisée pour le calcul des indicateurs se trouve dans la notice méthodologique ESG disponible sur le site Internet de la société de gestion.

Le FCP peut utiliser des futures, des options, des swaps, du change à terme et des dérivés de crédit, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré, pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit, de volatilité ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VAR absolue. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excèdera pas 400% brut.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

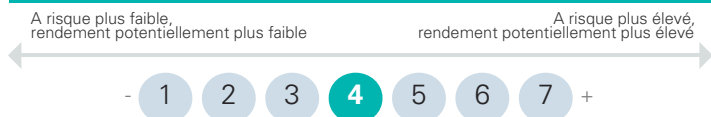
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 10h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition diversifiée au marché actions, au risque de taux et de change explique le classement de l'OPC dans cette catégorie. Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de contreparties :** Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	0,8%*
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

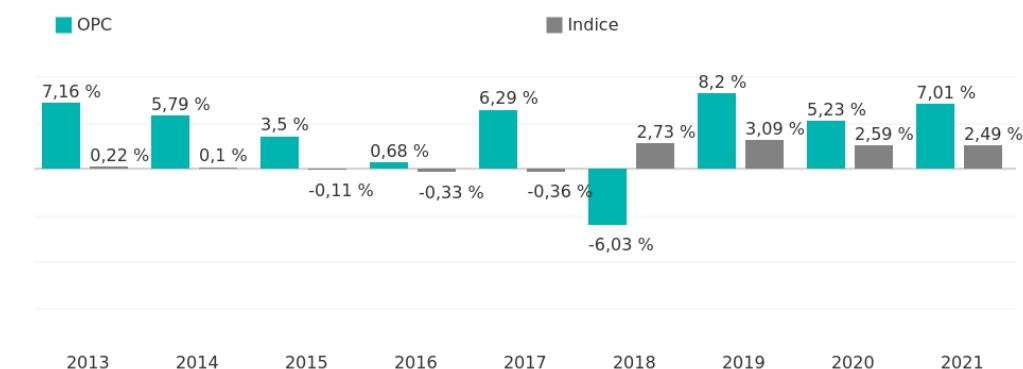
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Jusqu'au 31/12/2013 :

Euribor 3 mois

Jusqu'au 13/06/2019 :

Eonia capitalisé +3%

Jusqu'au 31/10/2019 :

Eonia capitalisé +4%

à compter du 04/11/2019 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 12/10/2012

Devise : EUR

Indicateur de référence :

a posteriori €STR Capitalisé + 3,00%
L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

A compter du 23/04/2019 : changement de stratégie d'investissement et de profil rendement/risque. Par conséquent, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet www.lazardfreresgestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **08/09/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.